
TOURNOI

SENIORS

Futsal

LOIS DU JEU

ARTICLE 1 : Les joueurs de champ devront porter OBLIGATOIREMENT un maillot identique (sauf le gardien) pour l'ensemble de l'équipe (à défaut, une chasuble sera fournie par les organisateurs), **une culotte, des chaussures de type tennis ou stabilisé, des chaussettes et des protégés tibias.**

ARTICLE 2 : Arbitrage

Chaque rencontre sera sous le contrôle de deux (2) arbitres spécifiques FUTSAL.

Il sera fait référence à une table de marque ; celle-ci sera composée d'au minimum deux personnes ayant chacune des fonctions différentes :

Un chronométreur en charge de la mise en marche et des arrêts du chronomètre

Un ou deux marqueurs notifiant le nombre de fautes cumulées

ARTICLE 3 : Coup d'envoi

↪ Adversaires se placeront à 3 mètres.

↪ Ballon en jeu après qu'il a été botté vers l'avant

↪ **Un but ne peut être marqué directement sur coup d'envoi.**

ARTICLE 4 : Ballon en jeu et hors du jeu

Si le ballon touche le plafond, il y a remise en jeu à la touche pour l'adversaire.

ARTICLE 5 : Fautes et incorrection

Un joueur qui commet intentionnellement l'une des **onze** fautes suivantes sera sanctionné d'un coup franc direct ou Penalty.

1. Donner ou essayer de donner un coup de pied
2. Faire ou essayer de faire un croche-pied à un adversaire, que ce soit au moyen des jambes ou en se baissant devant ou derrière lui,
3. Sauter sur un adversaire,
4. Charger un adversaire,
5. Frapper ou essayer de frapper un adversaire,
6. Tacler un adversaire,
7. Bousculer un adversaire,
8. Retenir un adversaire,
9. Cracher sur un adversaire,
- 10. S'élaner pour tenter de jouer le ballon alors qu'un adversaire l'a déjà joué ou tente de le jouer (tacle lancé). Cela ne s'applique pas au gardien de but dans sa propre surface de réparation à condition qu'il ne commette pas de faute par imprudence, témérité ou excès d'engagement, (à retirer)**
11. Manier le ballon avec la main sauf le gardien dans sa surface de réparation.

Ces dix infractions sont des fautes cumulables

Le fait de laisser l'avantage sur une faute passible de CFD, n'enlève en rien le caractère cumulable de la faute. Si l'arbitre a clairement laissé l'avantage, la faute doit être donc cumulée.

Un joueur qui commet intentionnellement l'une des fautes suivantes sera sanctionné d'un coup franc indirect à l'endroit de la faute sauf si celle-ci a lieu dans la surface de réparation, le CFI sera exécuté sur la ligne de la dite surface pour l'attaque ou à un endroit quelconque de la dite surface pour la défense.

1. Jouer de manière dangereuse même sans contact physique
2. Faire délibérément obstacle à l'évolution d'un adversaire
3. Empêcher le gardien de but de lâcher le ballon de ses mains
4. Commettre d'autres infractions non mentionnées dans la loi 12 du règlement Futsal FIFA pour lesquelles le match a été interrompu afin d'avertir ou d'exclure un ou plusieurs joueurs.

Un gardien de but qui commet l'une des fautes suivantes sera également sanctionné d'un CFI :

-
- a. Après avoir lancé le ballon, il le reçoit en retour d'un coéquipier avant que le ballon n'ait franchi la ligne médiane ou n'ait été joué ou touché par un adversaire,
 - b. Touche ou contrôle le ballon des mains en le recevant directement d'un coéquipier effectuant une rentrée de touche,
 - c. Touche ou contrôle le ballon des mains en le recevant directement d'un coéquipier qui lui a envoyé avec le pied,
 - d. Touche ou contrôle pendant plus de quatre (4) secondes le ballon des mains ou des pieds dans sa propre moitié de terrain.

Tout Coup franc doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise, le ballon immobile au moment de la frappe.

Le ballon est en jeu dès qu'il est botté ou touché.

Lorsque l'équipe en défense exécute un coup franc à l'intérieur de sa surface de réparation, tous les joueurs de l'équipe adverse doivent se trouver à l'extérieur de la surface ; le ballon est en jeu dès qu'il a quitté la surface de réparation.

Un joueur de champ recevra un avertissement s'il commet l'une des fautes suivantes :

- Se rend coupable d'un comportement antisportif,
- Manifeste sa désapprobation en parole ou en acte,
- Enfreint avec persistance les lois du jeu de Futsal,
- Retarde la reprise du jeu,
- Ne respecte pas la distance requise lors de l'exécution du coup pied de coin, d'une rentrée de touche, d'un C.F.D. ou d'une sortie de but,
- Pénètre ou revient sur le terrain de jeu sans l'autorisation préalable des arbitres ou enfreint la procédure de remplacement,
- Quitte délibérément le terrain sans l'autorisation préalable des arbitres.

Un joueur sera exclu s'il commet l'une des infractions suivantes :

- Se rendre coupable d'une faute grossière,
- Se rendre coupable d'un acte de brutalité,
- Crache sur un adversaire et sur toute autre personne,
- Empêche l'équipe adverse de marquer un but ou annihile une occasion manifeste de but en commettant une faute de main (cela ne s'applique pas au gardien de but dans sa propre surface de réparation),
- Annihile une occasion manifeste de but d'un adversaire se dirigeant vers son but, en commettant une infraction passible d'un coup franc ou d'un coup de pied de réparation,
- Reçoit un second avertissement.
- Tenir des propos ou faire des gestes injurieux, blessants et/ou grossiers

En cas d'expulsion, le joueur ne peut plus participer au match en cours, ni prendre place sur le banc des remplaçants.

Sous réserves de l'accord du chronométreur, s'il y a, ou de l'arbitre principal, un joueur remplaçant pourra pénétrer sur le terrain de jeu DEUX (2) minutes effectives après l'expulsion d'un de ses coéquipiers, sauf si un but a été marqué avant que les deux minutes ne se soient écoulées.

Dans ce cas, les dispositions suivantes s'appliquent :

Si les équipes jouent à 5 contre 4, et que l'équipe en supériorité marque un but, l'équipe de 4 joueurs pourra se compléter par un cinquième joueur,

Si les équipes jouent à 5 contre 3, ou 4 contre 3, et que l'équipe en supériorité marque un but, l'équipe de 3 joueurs pourra se compléter par un seul joueur complémentaire,

Si les deux équipes jouent à 3 ou à 4 et qu'un but est marqué, la composition des deux équipes reste inchangée

Si l'équipe en infériorité marque, la composition des équipes restera inchangée.

ARTICLE 6 – CUMUL DE FAUTES

Il sera fait application de la règle du cumul des fautes au cours de l'ensemble des rencontres.

A compter de la ____e (maxi : 6) faute, il sera procédé à l'exécution d'un coup de pied de pénalité à 10 mètres face au but. Les adversaires et les partenaires du joueur devront se trouver derrière le ballon au minimum à cinq (5) mètres. Le gardien de but doit se trouver dans sa surface de réparation à au moins 5 mètres du ballon.

Le botteur exécutant doit botter le ballon avec l'intention de marquer un but ; il ne peut passer le ballon à un autre joueur,

Le tireur ne pourra reprendre le ballon que si celui-ci a été touché par le gardien ou un autre joueur.

En cas où le ballon serait repoussé par un des montants et repris par le tireur sans qu'aucun autre joueur n'ait touché le ballon, un coup franc indirect serait donné aux adversaires.

Le temps sera arrêté lors de l'exécution de celui-ci et la période pourra être prolongée pour son exécution.

ARTICLE 7 : Rentrée de touche au pied

- ↪ Ballon placé, immobile et sur la ligne
- ↪ Le joueur doit avoir, au moins partiellement, une partie des pieds soit sur la ligne de touche soit à l'extérieur du terrain au moment de botter le ballon,
- ↪ Adversaire à 5 mètres – le non-respect constaté de cette distance entrainera une Rentrée de Touche à refaire
- ↪ Exécution sous 4 secondes sinon rentrée de touche inversée
- ↪ But marqué directement non valide

Si un joueur adverse perturbe ou distrait de manière incorrecte le joueur exécutant une rentrée de touche, il sera averti d'un carton jaune pour comportement antisportif.

ARTICLE 8 : Coup de pied de réparation

Seront sanctionnées d'un penalty : toutes fautes commises passibles d'un CFD par un joueur dans sa surface de réparation.

Coup de pied de réparation sur la ligne des 6 mètres - Gardien sur sa ligne de but entre les montants
Autres joueurs à 5 m derrière le ballon.

ARTICLE 9 : Dégagement du ballon par le gardien

Les dégagements des gardiens :

- ↪ S'effectue uniquement à la main d'un point quelconque de sa surface de réparation,
- ↪ Adversaires en dehors de la surface
- ↪ Etre exécuté dans les 4 secondes sinon CFI au bénéfice de l'adversaire depuis la ligne de surface de réparation, au point le plus proche de l'endroit où l'infraction a été commise.

ARTICLE 10 : Coup pied de coin

- ↪ Ballon placé dans l'arc de cercle du coin le plus proche, immobile,
- ↪ Adversaire à 5 mètres.
- ↪ Exécution sous 4 secondes sinon CFI depuis l'arc de cercle
- ↪ But marqué directement dans le camp adverse valide.

Si un joueur adverse perturbe ou distrait de manière incorrecte le joueur exécutant un coup pied de coin, il sera averti d'un carton jaune pour comportement antisportif.